



ILS L'ONT FAIT



LOCATION D'INSTALLATIONS SOLAIRES THERMIQUES SUR L'ÎLE D'OLÉRON

EKLOR
GLOBAL SOLAR SOLUTIONS

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Région Nouvelle-Aquitaine
Ile d'Oléron (17)

Bénéficiaire

SAS FG DG (future EKLOR Invest)

Partenaires

- Direction régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ADEME
- Communauté de communes de l'Île d'Oléron

Coût (HT)

Coût global : 209 k€

Financement ADEME : 131 k€

Bilan en chiffres

- 6 installations sur 5 sites
- 324 m² de capteurs
- 154 MWh de production solaire utile annuelle
- 66,2% de taux de couverture moyen
- 42 tonnes de CO₂ évitées

Date de lancement

2018

Pourquoi agir

La société FG DG (future EKLOR Invest) est spécialisée dans la réalisation de projets solaires thermiques. Pour redynamiser ce marché, elle propose à ses clients un nouveau modèle basé sur un contrat de location des installations, la minimisation des coûts de pose et une rémunération sur les économies d'énergie. Concrètement, le client signe un contrat de location de l'installation pour une durée de 7 à 12 ans et le loyer, fixe sur toute la durée du contrat, ne dépasse pas l'économie d'énergie constatée dès la première année (suivi de l'installation et maintenance compris). Pour garantir son équilibre économique, FG DG doit garantir une très bonne performance de l'installation solaire et atteindre des taux élevés de couverture des besoins. En 2018, elle a engagé une première opération en collaboration avec la communauté de communes de l'île d'Oléron (8 communes, 23 000 habitants). Le foyer départemental Lannelongue de Saint-Trojan-les-Bains a ainsi été équipé de 2 installations, et 4 autres sites de l'île seront équipés courant 2019 pour atteindre un total de 6 installations solaires.

La solution technique et économique proposée par FG DG est intéressante dans un contexte où les ventes d'installations solaires thermiques en France ont baissé depuis 2012 pour plusieurs raisons : la concurrence du chauffe-eau thermodynamique dans le résidentiel individuel, une réglementation peu exigeante dans le résidentiel collectif, des contre-références qui ont détourné les maîtres d'ouvrage, la baisse du prix des énergies fossiles entre 2011 et 2016. De plus, la présence d'un interlocuteur unique qui s'engage financièrement sur la durée de l'opération est rassurant pour les clients.

C'est pourquoi la Direction régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ADEME a décidé de soutenir cette opération pilote innovante, cette aide étant indispensable à l'équilibre économique de FG DG. A terme, l'augmentation de la contribution climat énergie (taxe Carbone) devrait être de plus en plus incitative.

Présentation

Après avoir analysé la consommation passée et future du foyer Lannelongue, FGDG a dimensionné un kit technique prévoyant notamment le suivi à distance et la maintenance, engagé les démarches administratives et supervisé l'installation sur les bâtiments. Prenant en compte le matériel et les travaux, la durée du contrat de location a été fixée à 10 ans.

Le foyer de Lannelongue a ainsi été équipé de 2 installations de 71,3 m² et de 48,3 m² de capteurs, avec une chaudière gaz pour fournir l'appoint, qui produisent un total de 59 000 kWh et évitent d'émettre 16,7 tonnes de CO₂ par an.

A la fin de la 1^{ère} phase de location, le client aura le choix entre 3 options :

- le démontage de l'installation aux frais de FGDG (l'ADEME exige alors une relocalisation) ;
- le rachat de l'installation à 10% de son montant initial, avec maintien ou non de l'option de maintenance ;
- la reconduite de la location à un tarif préférentiel.

En retenant la solution technique d'auto-vidange proposée par EKLOR qui élimine les problèmes de pression et les risques de surchauffe, FGDG réduit les opérations et les coûts d'entretien.

En avril 2019, 2 nouvelles installations ont été mises en service à l'hôtel Les Cleunes de Saint-Trojan-les-Bains et au camping Le Planginot de La-Brée-les-Bains.

Lorsque l'ensemble des 6 installations solaires réparties sur 5 sites auront été mises en service, le dispositif complet de location comprendra 324 m² de capteurs qui produiront 154 MWh par an pour couvrir plus de 66% des besoins. L'émission annuelle de 42 tonnes de CO₂ sera ainsi évitée.

Facteurs de reproductibilité

Ce type de montage est aisément reproductible car l'utilisateur final ne prend aucun risque : c'est l'investisseur qui s'occupe de tout (dimensionnement, démarches administratives, installation, mise en service, maintenance et suivi des performances).

Pour développer la production de chaleur à partir de sources renouvelables (biomasse, géothermie, solaire thermique, etc.), l'Etat a créé un Fonds Chaleur dont la gestion a été confiée à l'ADEME. Les projets d'investissement comme celui de la SAS FGDG peuvent être accompagnés par les directions régionales de l'ADEME en termes de conseils, d'expertise ou, sous conditions, de soutiens financiers.



L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

“

Dans le droit fil de la politique initiée par la communauté de communes, le foyer départemental Lannelongue, soucieux de réaliser des économies et engagé dans une démarche de développement durable, s'est orienté vers l'installation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude solaire. Avec l'aide de la société FGDG retenue pour réaliser cette opération, l'installation n'a pas représenté de surcroît de travail pour notre équipe et s'est déroulée sans heurts. Les prévisions d'économies sur la consommation de gaz se sont concrétisées et se révèlent supérieures au montant du loyer, confirmant ainsi la pertinence de notre choix. Et ce alors que nous découvrons que certains réglages et améliorations sont encore possibles après seulement 4 mois d'hiver de fonctionnement.

”

Jean François Richard,
directeur du Foyer Lannelongue

Focus

Le projet a été initié par une démarche d'animation et d'études lancées par la communauté de communes dans le cadre de la démarche TEPOS (Territoire à Energie POSitive). Il correspond à la réalisation de 6 premières installations solaire thermique en location longue durée réparties sur 5 sites :

- l'EHPAD Saint-Georges à Saint-Pierre d'Oléron ;
- le foyer départemental Lannelongue (2 installations) à Saint-Trojan-les-Bains ;
- le camping municipal « Le Planginot » à La-Brée-les-Bains ;
- le centre Azureva, à Le Grand-Village-Plage ;
- l'hôtel « Les Cleunes » à Saint-Trojan-les-Bains.

Cette proposition est donc adaptée à différentes cibles : la seule condition impérative est de vérifier qu'il y a bien des consommations d'eau chaude sanitaire quotidienne, surtout en période estivale.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le site internet de l'ADEME : www.ademe.fr/emr
- Le site d'EKLOR Invest (ex FGDG) www.eklor.fr
- Le site de la Direction régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ADEME www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

CONTACTS

- EKLOR Invest (ex FGDG)
Tél : 05 49 28 48 97
f.gibert@eklor.fr
- ADEME Direction régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ADEME
Tél : 05 49 50 12 12
ademe.nouvelle-aquitaine@ademe.fr

Crédits photos : Eklor.

